

Aviron Roanne Le Coteau



Les Manifestations en 2017

Sommaire :

- Les Manifestations en 2017
- Rame en 5ème à François d'Assise
- Offre Sportive Jeune
- Gros plan sur le Mécénat
- Championnat de France et d'Europe Indoor
- Site internet New Look

2017 sera une année riche de 4 manifestations. Pour assurer ces organisations, nous comptons sur vous et votre engagement bénévole !

A vos agendas !

Mercredi 18 Janvier (après-midi) : Offre Sportive Jeune Etape 3

Dimanche 19 Mars (matin) : Championnat de la Loire

Dimanche 9 Avril (journée) : Régate de Roanne

Samedi 22 Avril (après-midi) et Dimanche 23 Avril (journée) : Randonnée du Lac de Villerest

Rame en 5ème à François d'Assise !

Dans le cadre de la réforme du collège, plusieurs nouveautés font leurs apparitions comme les EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire). Ce sont de nouvelles manières d'aborder l'enseignement des matières en mélangeant plusieurs disciplines pour la réalisation d'un projet concret, individuel ou collectif.

C'est au travers de ces EPI que le club propose à l'ensemble des collèges de Roannais Agglomération le programme « Rame en 5ème »

Rame en 5ème ! s'articule autour d'une séance d'aviron indoor et d'ateliers SVT sur le fonctionnement du corps humain, abordant différents thèmes (digestion, apports et dépenses caloriques, appareils respiratoire et cardio-vasculaire...)

Au cours de la séance, chaque élève de la classe réalise un parcours sur 40 secondes à l'ergomètre (prévu dans l'atelier 2). Les résultats compilés sont saisis sur le site www.aviron-scolaire.fr sur lequel la moyenne est calculée (pondérations prévues pour les filles). Un classement national est ensuite établi sur la base des moyennes calculées.

Une centaine d'élèves répartis en 4 classes du collège François d'Assise ont pratiqué la séance spécifique. Les 4 classes sont classées pour le moment parmi les 100 premières françaises. La clôture des résultats est arrêtée au 15 mai.



Offre Sportive Jeune

Après les 2 premières épreuves (bateau début novembre à Vichy et ergomètre début décembre à Vichy également) de l'étape régionale de formation hivernale, nos jeunes attaquent l'année 2017 avec de bonnes ambitions sur l'épreuve n°3 qui aura lieu à Roanne, au club, le mercredi 18 janvier.

Cette épreuve consistera à effectuer un CROSS et un parcours du combattant.

Rappelons que pour ces animations hivernales, seul le nombre de participants est pris en compte pour le classement national jeune.

A mi-parcours, le club a déjà marqué bon nombre de points grâce à l'assiduité de nos jeunes rameurs.



LE TRIPLÉ CHEZ LES MASCULINS



LA GAGNE POUR LE RELAIS MIXTE



BATIEN 2ÈME EN J16 (A GAUCHE)

Gros plan sur le Mécénat

Le mot "mécénat" existe depuis la Rome antique et fait référence au personnage de Caius Cilnius Maecenas, qui à cette époque soutenait les arts et les lettres. Si, par le passé, le mécénat a été associé à la culture, il couvre aujourd'hui bien d'autres domaines : social, solidarité, humanitaire, environnement, recherche, éducation, sport...

Encadré juridiquement en France par la loi de juillet 1987 puis par celle du 1^{er} août 2003, le mécénat se définit communément par "un soutien apporté, par une personne physique ou morale, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général."

Le mécénat donne droit pour le mécène à une déduction de 60 % de son don sur le montant de l'impôt sur les sociétés versé en fin d'année. Une limite de déduction est fixée à 5 % du chiffre d'affaires HT. A noter que les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés peuvent bénéficier de ce dispositif fiscal.

En cas de don supérieur à cette limite, il est possible, pour l'entreprise, de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants.

Quels sont les apports possibles ?

On distingue généralement quatre formes de mécénat d'entreprise :

- * *financier* : versement d'un don en numéraire ;
- * *nature* : don de produits, ou de prestations de services, réalisés par l'entreprise dans le cadre de son activité ;
- * *matériel* : véhicule, informatique, mobilier, prêt de salle... ;
- * *compétence* : implication des salariés durant leur temps de travail (à ne pas confondre avec le salarié bénévole qui exercera une activité associative sur son temps personnel).



Pour le particulier, en échange d'un don, il bénéficie d'une réduction fiscale de 66% sur la somme versée plafonnée à 20% de son revenu net imposable . Pour bénéficier de la réduction d'impôt, l'association remet un reçu fiscal.

Le don aux associations loi 1901 c'est 100% légal et totalement transparent.

Chaque année, l'association a besoin de nouvelles sources de financement, autres que les subventions des collectivités tendant à disparaître et les cotisations des licenciés, pour faire fonctionner l'ensemble de ses activités, investir régulièrement dans du matériel et entretenir ses locaux.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association si vous ou votre entreprise souhaite s'engager dans cette démarche et diffuser cette information autour de vous

On compte sur vous !

Championnat de France et d'Europe Indoor

Samedi 4 Février au Stade Charléty à Paris,

Pascal DANIERE tentera de conserver sa couronne nationale.

Détenteur du Record du Monde de l'épreuve, il ramera à la conquête de l'Or Européen.

Tous derrière lui !



Site internet New Look

Le site internet a fêté ses 10 ans d'existence en 2016. À cette occasion, il a été nécessaire de le relouer et de le rendre plus attractif

Rendez vous donc sur :

www.avironroannelecoteau.net

Créée en 1909, l'association compte aujourd'hui près de 100 licenciés. Labélisée 1 étoile par la Fédération, son école française d'aviron compte près de 1000 jeunes issus d'établissements scolaires du Roannais.

Faire découvrir l'activité, son environnement, faire pratiquer à tout type de public selon ses envies et promouvoir l'éducation et la santé par le sport, tels sont les grands objectifs de la structure.

L'aviron à la portée de tous, au rythme de chacun...

Publication de l'Aviron Roanne Le Coteau. Directeur de la publication : Cédric LASNE